



Le 5 mai 2025

Pour publication immédiate

GROUPE TVA ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2025

Montréal (Québec) – Groupe TVA inc. (TSX : TVA.B) (« Groupe TVA » ou la « Société ») communique aujourd’hui ses résultats financiers consolidés pour le premier trimestre 2025.

Faits saillants

Premier trimestre 2025

- Revenus de 119 668 000 \$, en baisse de 9 493 000 \$ par rapport au premier trimestre de 2024 (-7,3 %);
- Perte nette attribuable aux actionnaires de 20 309 000 \$, soit une perte de 0,47 \$ par action, un recul de 2 406 000 \$ (-0,06 \$ par action) par rapport au trimestre correspondant de l’exercice 2024;
- BAIIA ajusté¹ négatif consolidé de 20 494 000 \$, en baisse de 1 193 000 \$ comparativement au trimestre correspondant de 2024;
- BAIIA ajusté¹ négatif du secteur Télédiffusion de 19 713 000 \$, soit une amélioration de 1 546 000 \$ découlant d’économies essentiellement attribuables à la mise en place des plans de réorganisation, compensées en grande partie par la baisse des revenus, notamment publicitaires;
- BAIIA ajusté¹ du secteur MELS de 123 000 \$, soit un écart défavorable de 2 482 000 \$ découlant principalement d’un volume d’activités moindre dans les services de location de studios et d’équipements étant donné l’absence de productions d’envergure dans les studios;
- BAIIA ajusté¹ négatif du secteur Magazines de 181 000 \$, soit une variation favorable de 138 000 \$, attribuable à la diminution des charges d’exploitation qui a plus que compensé la baisse des revenus dans le trimestre;
- BAIIA ajusté¹ du secteur Production et distribution de 17 000 \$, soit un écart favorable de 387 000 \$, attribuable principalement à des économies au niveau des frais administratifs.

Déclarations de Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction par intérim de Groupe TVA

« Les résultats de Groupe TVA pour le premier trimestre 2025 ont continué d’être affectés par la crise généralisée des médias et la décroissance des revenus publicitaires qui en découle. Bien que nos contenus et nos plateformes performant bien en termes de parts de marché et que nous ayons déployé des efforts de rationalisation considérables dans les dernières années, la situation demeure difficile. Nous maintenons une approche rigoureuse afin de faire face à la situation et assurer la pérennité à moyen terme de nos activités.

Au cœur des activités de Groupe TVA, le secteur Télédiffusion continue de générer une perte d’exploitation malgré la mise en place des mesures des plans de réorganisation, en raison notamment de la baisse des revenus publicitaires qui continuent de chuter drastiquement.

¹ Voir la définition du BAIIA ajusté ci-après.

Concernant la saison Hiver 2025, soit du 6 janvier au 6 avril 2025, les chaînes de Groupe TVA ont obtenu globalement 42,4 parts de marché. Le Réseau TVA, lui, se classe en tête des chaînes généralistes sur l'ensemble de la journée et chaque jour de la semaine, avec 24,5 parts de marché, grâce à des émissions comme *Star Académie* et *Indéfendable*.

Notre chaîne « TVA Sports » a gagné 1,0 part de marché au cours de la saison Hiver 2025, comparativement à la même période en 2024, avec la présentation de *La Confrontation des 4 nations* et des matchs des Canadiens de Montréal du samedi soir. Alors que les séries éliminatoires de la Ligue nationale de hockey battent leur plein, « TVA Sports » est l'unique destination hockey francophone pour suivre tous les matchs des séries, dont ceux des Canadiens de Montréal.

En ce qui concerne l'information, *TVA Nouvelles* demeure en tête de chaque créneau, dépassant largement ses concurrents. Ces grands rendez-vous de l'information sur le Réseau TVA et à « LCN » ont attiré à l'hiver le plus grand nombre de téléspectateurs, soit 5,0 millions hebdomadairement. Grâce à ses 8,1 parts de marché, un record des 20 dernières années, « LCN » a maintenu sa position de référence incontournable en information, et s'est classée au 2^e rang des chaînes les plus regardées au Québec en journée, tout juste derrière le Réseau TVA et devant Radio-Canada.

Bien que nos parts de marché soient en croissance au Québec, nos revenus publicitaires, eux, continuent leur déclin. Même si le total d'heures d'écoute sur l'ensemble de nos plateformes est nettement plus élevé que sur les plateformes américaines, les annonceurs continuent de choisir d'investir massivement dans ces dernières, notamment sur les plateformes de META. Pourtant, leur fiabilité n'a pas de commune mesure avec la crédibilité des médias d'ici, qui offrent une vitrine incomparable aux annonceurs et qui rejoignent plus efficacement les publics qu'ils veulent cibler. Le gouvernement fédéral doit impérativement interdire la déductibilité fiscale des dépenses publicitaires auprès des entreprises étrangères, et surtout, ajouter une déduction fiscale pour les investissements dans les entreprises locales. Dans un monde où nous dénonçons tous la création, la publication et la tolérance de fausses nouvelles sur les médias sociaux, comment pouvons-nous accepter que nos institutions publiques continuent de les encourager et que nos gouvernements leur procurent un traitement fiscal inéquitable et défavorable?

À ces iniquités s'ajoute le refus de Meta de se conformer à la *Loi sur les nouvelles en ligne*, comme l'a fait Google. Toutefois, le gain découlant de la compensation à recevoir de Google en vertu de cette Loi se trouvera presque entièrement contrebalancé par la taxe sur les services numériques, que le gouvernement fédéral a choisi d'imposer également aux entreprises canadiennes, comme Groupe TVA. Par ailleurs, dans un contexte où la télévision peine à survivre, alors qu'elle demeure la principale source utilisée par la plus grande part de la population canadienne pour s'informer, soit 38 %, selon le *Digital News Report Canada 2024* du Centre d'études sur les médias, il nous semble insensé que les gouvernements du Québec et du Canada n'aient pas choisi d'élargir le crédit d'impôt pour le journalisme de la presse écrite au journalisme de la télévision, alors que ce média procure des contenus d'information essentiels à notre démocratie. Le contexte actuel démontre l'importance et la nécessité d'avoir accès à une information fiable et de qualité partout au Québec. Pour maintenir ce privilège, l'ensemble du travail des journalistes, peu importe la plateforme, doit être soutenu de façon équitable.

Malgré le contexte très défavorable, notre engagement envers la culture et l'information ne fait aucun doute. C'est pourquoi nous regrettons que le CRTC n'ait pas encore complété sa réforme découlant de la modernisation de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui a pour objectif d'instaurer une équité réglementaire entre les géants du Web étrangers et les entreprises traditionnelles d'ici, en plus de réduire considérablement les fardeaux réglementaire, administratif et financier de ces dernières. Ces changements auraient un impact positif, particulièrement dans l'environnement de crise actuelle, sur l'avenir des télédiffuseurs traditionnels, comme Groupe TVA. Également, afin de veiller à la pérennité de nos activités et à la vitalité de notre industrie, nous avons pris part aux travaux du Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec, en proposant des mesures concrètes sur les plans législatif et fiscal. Enfin, nous poursuivons toujours nos démarches afin de recevoir les redevances adéquates pour l'ensemble de nos chaînes spécialisées. Nous attendons d'ailleurs une décision d'arbitrage du CRTC concernant « TVA Sports » qui, si notre offre est choisie, nous permettrait enfin d'obtenir une juste rétribution de la part de Bell Télé.

Groupe TVA ne saurait survivre dans un univers de plus en plus défavorable et surréglementé sans le concours des pouvoirs publics et du gouvernement fédéral, alors que son plus important concurrent francophone, la Société Radio-Canada bénéficie, elle, d'un soutien financier constamment bonifié et démesuré.

Alors que se conclut l’emménagement des équipes médias dans les nouveaux studios et la nouvelle salle de nouvelles au 4545, rue Frontenac à Montréal, Groupe TVA est prête à entamer une nouvelle ère de son histoire dans ses nouvelles installations. Parallèlement, le processus visant à convertir le bâtiment historique de Groupe TVA sur le boulevard de Maisonneuve Est, notamment en logements sociaux, suit son cours.

Du côté des services cinématographiques et audiovisuels, notre secteur a été affecté par une diminution de tournages de superproductions étrangères dans les studios de MELS par rapport à la même période en 2024. Les récentes déclarations de l’administration américaine confirment que cette instabilité demeurera pour encore quelque temps et nous devons travailler afin de diversifier et élargir la portée de nos services et de nos studios à de nouveaux partenaires comme le marché européen. Pour garder notre attractivité sur le marché, nos partenaires doivent pouvoir bénéficier d’incitatifs attrayants et comparables à ce qui se fait ailleurs au Canada et à l’international. C’est pourquoi nous avons demandé au gouvernement du Québec d’élargir aux émissions audiovisuelles de variétés le crédit d’impôt remboursable pour les services de production cinématographique ou télévisuelle. Également, le gouvernement devrait harmoniser les règles entourant la production locale de ce genre d’émissions avec celles du fédéral. Les entreprises québécoises sont désavantagées par rapport à celles des autres juridictions canadiennes, le Québec étant la seule à ne pas rendre admissible ce type de contenu pour les tournages produits sur son territoire, alors que nous détenons une forte expertise pour ces formats.

Pour les Magazines, malgré une légère amélioration due à la diminution des charges d’exploitation, les résultats de ce secteur continuent d’être affectés par les nombreux défis, tels que l’annonce de l’augmentation drastique des tarifs du nouveau système de collecte sélective. Cette hausse marquée ne fait qu’ajouter une pression et une incertitude indues à une industrie déjà précarisée, et c’est pourquoi nous avons demandé que les magazines puissent être exemptés de toute participation financière dans cette collecte sélective. Nous avons également poursuivi nos efforts auprès de Patrimoine canadien afin de revoir le cadre actuel du programme régulier du Fonds du Canada pour les périodiques, lequel est caractérisé par une diminution constante du soutien gouvernemental fédéral, ce qui accroît inévitablement les risques qu’encourt l’industrie. J’aimerais profiter de l’occasion pour souligner le départ à la retraite, le 14 mai prochain, de Lyne Robitaille, vice-présidente principale des secteurs Journaux, Livres et Magazines. Depuis son arrivée chez Québecor en 1988, Lyne a connu un parcours professionnel exceptionnel et a été à la tête de plusieurs filiales clés, dont TVA Publications. Elle fut une collaboratrice importante et un véritable pilier au sein de l’entreprise pendant 36 ans. Au nom de Groupe TVA, je la remercie sincèrement et lui souhaite une bonne retraite!

Le secteur Production et distribution a présenté quant à lui des résultats relativement stables, avec un écart favorable de son BAIIA ajusté¹, attribuable principalement aux économies réalisées en termes de frais administratifs. Je tiens au passage à remercier Yann Paquet, qui a annoncé qu’il quittait son poste de vice-président de Québecor Contenu en mars dernier, pour son engagement et son apport important à notre entreprise et au secteur Production et distribution, et je lui souhaite, au nom de Groupe TVA, tout le succès qu’il mérite pour la suite.

Je tiens également, en mon nom personnel et au nom du conseil d’administration de Groupe TVA, à remercier Annick Mongeau, qui siégeait au conseil depuis 2014 et qui a annoncé qu’elle ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat à titre d’administratrice, pour sa grande collaboration au cours des 10 dernières années.

En terminant, Groupe TVA continue de faire preuve d’une discipline financière rigoureuse, en veillant à réduire ses charges d’exploitation et en cherchant à obtenir des sources de revenus additionnelles, tout en s’assurant de défendre ses intérêts. Portés par l’engagement exceptionnel et le grand talent de l’ensemble de nos équipes, nous demeurons pleinement déterminés à rester au cœur du quotidien de la population, en leur offrant les meilleurs contenus de divertissement et d’information, sur les meilleures plateformes, partout au Québec. »

¹ Voir la définition du BAIIA ajusté ci-après

Définition

BAlIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAlIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les frais financiers, les frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres, les impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et la part du bénéfice dans des sociétés associées. Le BAlIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel d'amortissement des actifs corporels et incorporels, y compris toute charge de dépréciation d'actifs, ainsi que le coût associé à des mesures ponctuelles de restructuration, et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAlIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition du BAlIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre à », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques liés à la perte de clients clés dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels ainsi que dans le secteur Production et distribution), les risques liés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques liés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage, les risques liés aux relations de travail, ainsi que les risques liés aux urgences en matière de santé publique, et toute mesure d'urgence mise en œuvre par le gouvernement.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à www.sedarplus.ca et www.groupetva.ca, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les attentes de la Société au 5 mai 2025 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Groupe TVA

Groupe TVA inc., filiale de Québecor Média inc., est une entreprise de communication active dans l'industrie de la télédiffusion, de la production cinématographique et audiovisuelle, de la production et distribution internationale de contenu télévisuel ainsi que des magazines. Groupe TVA inc. est la plus importante entreprise de diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques et une des plus grandes entreprises privées de production de langue française en Amérique du Nord. L'entreprise est aussi la plus importante dans le secteur de l'édition de magazines francophones et publie des titres anglophones parmi les plus populaires au Canada. Ses actions classe B sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Les états financiers consolidés résumés au 31 mars 2025, accompagnés des notes afférentes, ainsi que le rapport de gestion intermédiaire peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : www.groupetva.ca.

Source :

Marjorie Daoust, CPA
Vice-présidente Finances
marjorie.daoust@tva.ca

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(non audités)
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Périodes de trois mois
terminées les 31 mars

	Note	2025		2024	
Revenus	2	119 668	\$	129 161	\$
Achats de biens et services	3	114 318		118 556	
Coûts liés au personnel		25 844		29 906	
Amortissement		4 970		6 210	
Frais financiers	4	326		1 238	
Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres	5	1 872		(1 892)	
Perte avant recouvrement d'impôts et part du bénéfice dans des sociétés associées		(27 662)		(24 857)	
Recouvrement d'impôts		(7 269)		(6 676)	
Part du bénéfice dans des sociétés associées		(84)		(278)	
Perte nette attribuable aux actionnaires		(20 309)	\$	(17 903)	\$
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires		(0,47)	\$	(0,41)	\$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation et diluées		43 205 535		43 205 535	

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audités)
(en milliers de dollars canadiens)

Périodes de trois mois
terminées les 31 mars

	Note	2025	2024
Perte nette attribuable aux actionnaires		(20 309) \$	(17 903) \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés aux résultats :			
Régimes à prestations définies :			
Gain sur réévaluation	10	-	14 000
Impôts différés		-	(3 700)
		-	10 300
Résultat global attribuable aux actionnaires		(20 309) \$	(7 603) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

GROUPE TVA INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(non audités)
(en milliers de dollars canadiens)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Total des capitaux propres
	Capital- actions (note 8)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global - Régimes à prestations définies	
Solde au 31 décembre 2023	207 280	\$ 581	\$ 81 919	\$ 57 568	\$ 347 348
Perte nette	-	-	(17 903)	-	(17 903)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	10 300	10 300
Solde au 31 mars 2024	207 280	581	64 016	67 868	339 745
Perte nette	-	-	(1 440)	-	(1 440)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(1 031)	(1 031)
Solde au 31 décembre 2024	207 280	581	62 576	66 837	337 274
Perte nette	-	-	(20 309)	-	(20 309)
Solde au 31 mars 2025	207 280	\$ 581	\$ 42 267	\$ 66 837	\$ 316 965

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audités)
(en milliers de dollars canadiens)

Périodes de trois mois
terminées les 31 mars

	Note	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Perte nette		(20 309)	(17 903)
Ajustements pour :			
Amortissement		4 970	6 210
Gain sur disposition d'actifs	5	-	(2 309)
Part du bénéfice dans des sociétés associées		(84)	(278)
Impôts différés		(7 030)	(6 445)
Autres		(304)	19
		<u>(22 757)</u>	<u>(20 706)</u>
Variation nette hors caisse des éléments d'exploitation		(7 844)	21 523
Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités d'exploitation		<u>(30 601)</u>	<u>817</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(4 275)	(2 292)
Acquisitions d'actifs incorporels		(428)	(1 018)
Dispositions d'immobilisations corporelles	5	-	2 600
Autres		322	-
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		<u>(4 381)</u>	<u>(710)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation nette de l'emprunt bancaire		4 564	3 398
Variation nette de la dette auprès de la société mère	7	31 000	(3 000)
Remboursement d'obligations locatives		(582)	(505)
Flux de trésorerie générés par (utilisés pour) les activités de financement		<u>34 982</u>	<u>(107)</u>
Variation nette des espèces		-	-
Espèces au début de la période		-	-
Espèces à la fin de la période		<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

GROUPE TVA INC.

BILANS CONSOLIDÉS

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	31 mars 2025		31 décembre 2024	
Actif					
Actif à court terme					
Débiteurs		116 572	\$	134 835	\$
Impôts sur le bénéfice		11 603		10 984	
Contenu audiovisuel		109 304		101 195	
Frais payés d'avance		6 575		2 291	
		244 054		249 305	
Actif à long terme					
Contenu audiovisuel		65 019		82 517	
Placements		12 808		12 724	
Immobilisations corporelles		146 805		147 397	
Actifs incorporels		8 745		8 934	
Actifs liés au droit d'utilisation		7 001		7 519	
Écart d'acquisition		9 102		9 102	
Actif au titre des prestations définies	10	50 232		50 550	
Impôts différés		12 797		6 578	
		312 509		325 321	
Total de l'actif		556 563	\$	574 626	\$
Passif et capitaux propres					
Passif à court terme					
Emprunt bancaire		8 231	\$	3 667	\$
Créditeurs, charges à payer et provisions		117 935		145 454	
Droits de contenu à payer		27 684		28 835	
Revenus reportés		6 402		8 142	
Impôts sur le bénéfice		389		653	
Tranche à court terme des obligations locatives		2 543		2 515	
Tranche à court terme de la dette auprès de la société mère	7	64 994		33 976	
		228 178		223 242	
Passif à long terme					
Obligations locatives		5 671		6 180	
Autres éléments de passif		5 530		6 900	
Impôts différés		219		1 030	
		11 420		14 110	
Capitaux propres					
Capital-actions	8	207 280		207 280	
Surplus d'apport		581		581	
Bénéfices non répartis		42 267		62 576	
Cumul des autres éléments du résultat global		66 837		66 837	
Capitaux propres		316 965		337 274	
Total du passif et des capitaux propres		556 563	\$	574 626	\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2025 et 2024 (non auditées)

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA » ou la « Société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Groupe TVA est une société de communication active dans l'industrie de la télédiffusion, des services cinématographiques et audiovisuels, de la production et distribution internationale de contenu télévisuel ainsi que dans l'édition de magazines (note 11). La Société est une filiale de Québecor Média inc. (« Québecor Média » ou la « société mère ») et la société mère ultime est Québecor inc. (« Québecor »). Le siège social de la Société est situé au 612 rue Saint-Jacques, Montréal (Québec), Canada.

Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités causés, entre autres, par les variations saisonnières des revenus publicitaires, les habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public, les besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux et la demande de contenu de la part des télédiffuseurs mondiaux. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui existent en outre parce qu'elles peuvent influencer sur les dépenses de publicité des sociétés. Par conséquent, les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne doivent pas être considérés nécessairement comme représentatifs des résultats d'un exercice financier complet en raison du caractère saisonnier de certaines activités de la Société.

1. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf qu'ils ne comprennent pas l'ensemble de la divulgation requise par les IFRS pour des états financiers consolidés annuels. En particulier, ces états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire* et, par conséquent, sont des états financiers consolidés résumés. Ces états financiers consolidés résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels 2024 de la Société qui comprennent les principales méthodes comptables utilisées pour la préparation de ces états financiers consolidés résumés.

Ces états financiers consolidés résumés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 5 mai 2025.

Certains chiffres correspondants fournis pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2024 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2025.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2025 et 2024 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

2. Revenus

	Périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2025	2024
Services publicitaires	59 611 \$	63 015 \$
Redevances	32 045	32 169
Services de location, de postproduction, de distribution et autres services rendus ⁽¹⁾	16 945	21 808
Ventes de produits ⁽²⁾	11 067	12 169
	119 668 \$	129 161 \$

(1) Les revenus de location de studios, de mobiles, d'équipements et d'espaces locatifs représentent 4 335 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2025 (8 802 000 \$ pour la période correspondante de 2024). Par ailleurs, les revenus de services incluent également les activités du secteur Production et distribution.

(2) Les revenus de ventes de produits incluent la vente de magazines en kiosque et par abonnement ainsi que la vente de contenu audiovisuel.

3. Achats de biens et services

	Périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2025	2024
Droits, coûts de contenu audiovisuel et coûts des services rendus	86 840 \$	89 419 \$
Tirage et distribution	2 555	3 084
Services rendus par la société mère :		
- Commissions sur ventes publicitaires	4 935	5 271
- Autres	2 873	3 435
Coûts liés aux immeubles	4 429	4 642
Frais de marketing	4 379	4 395
Autres	8 307	8 310
	114 318 \$	118 556 \$

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2025 et 2024 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

4. Frais financiers

	Périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2025	2024
Intérêts sur la dette ⁽¹⁾	829 \$	1 766 \$
Amortissement des frais de financement	18	19
Intérêts sur les obligations locatives	108	98
Revenus d'intérêts liés aux régimes à prestations définies	(552)	(417)
Autres	(77)	(228)
	326 \$	1 238 \$

⁽¹⁾ Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2025, des intérêts pour un montant total de 820 000 \$ ont été comptabilisés sur la facilité de crédit renouvelable auprès de Québecor Média (1 716 000 \$ pour la période correspondante de 2024).

5. Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres

	Périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2025	2024
Frais de restructuration	2 194 \$	417 \$
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(2 309)
Autres	(322)	-
	1 872 \$	(1 892) \$

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2025 et 2024 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

5. Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres (suite)

Frais de restructuration

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2025 et 2024, la Société a enregistré une charge découlant de la restructuration des activités d'exploitation à la suite de l'élimination de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts principalement dans son secteur Télédiffusion.

Gain sur disposition d'immobilisations corporelles

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2024, la Société a conclu la vente à la société mère d'un immeuble situé à Saguenay pour un produit de disposition de 2 600 000 \$. Cette transaction a entraîné la comptabilisation d'un gain sur disposition de 2 309 000 \$.

6. Informations sur les flux de trésorerie

Les montants nets versés pour les intérêts et les impôts sur le bénéfice sont classés au titre des activités d'exploitation et se présentent comme suit :

	Périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2025	2024
Intérêts versés	792 \$	1 783 \$
Impôts sur le bénéfice versés (déduction faite des encaissements)	644	365

7. Dette à long terme

Les composantes de la dette à long terme sont les suivantes :

	31 mars 2025	31 décembre 2024
Facilité de crédit renouvelable – Québecor Média	65 000 \$	34 000 \$
Frais de financement, déduction faite de l'amortissement cumulé	(6)	(24)
	64 994	33 976
Moins la tranche échéant à court terme	(64 994)	(33 976)
	- \$	- \$

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2025 et 2024 (non auditées)

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

8. Capital-actions

a) Capital-actions autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires classe A, participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions classe B, participantes, sans droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions privilégiées, non participantes, sans droit de vote, d'une valeur nominale de 10 \$ chacune, pouvant être émises en séries.

b) Capital-actions émis et en circulation

	31 mars 2025	31 décembre 2024
4 320 000 actions ordinaires classe A	72 \$	72 \$
38 885 535 actions classe B	207 208	207 208
	207 280 \$	207 280 \$

9. Rémunération et autres paiements à base d'actions

a) Régimes d'options d'achats d'actions

	Options en circulation	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Groupe TVA		
Solde au 31 décembre 2024	685 774	1,96 \$
Annulées	(65 000)	1,83
Expirées	(25 000)	6,85
Solde au 31 mars 2025	595 774	1,77
Options pouvant être exercées au 31 mars 2025	150 390	1,88 \$
Québecor		
Solde au 31 décembre 2024	227 656	30,63 \$
Exercées	(17 739)	31,59
Annulées	(67 000)	30,15
Transférées	(60 000)	30,97
Solde au 31 mars 2025	82 917	30,55
Options pouvant être exercées au 31 mars 2025	11 944	33,19 \$

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2025 et 2024 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

9. Rémunération et autres paiements à base d'actions (suite)

a) Régimes d'options d'achats d'actions (suite)

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2025, un montant de 41 000 \$ a été déboursé par la Société pour les options d'achat d'actions de Québecor exercées (nul pour la période correspondante de 2024).

b) Régime d'unités d'actions différées (« UAD ») à l'intention des administrateurs

	Unités en circulation
	Unités d'actions de la Société
Solde au 31 décembre 2024	545 298
Octroyées	30 950
Solde au 31 mars 2025	576 248

c) Charge liée aux régimes de rémunération à base d'actions

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2025, un renversement de charge de rémunération de 187 000 \$ lié à tous les régimes de rémunération à base d'actions a été comptabilisé (une charge de 86 000 \$ au cours de la période correspondante de 2024).

10. Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

Le gain sur réévaluation pour les régimes à prestations définies comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global était principalement relié à la hausse du taux d'actualisation pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2024.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2025 et 2024 (non auditées)

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

11. Information sectorielle

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur Télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale et d'édition sur mesure notamment par l'entremise de sa filiale Communications Qolab inc.
- **Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels** inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage et de vidéodescription (« services d'accessibilité média ») ainsi que les services de postproduction et de production virtuelle.
- **Le secteur Magazines** comprend les activités d'édition de magazines ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.
- **Le secteur Production et distribution**, par l'entremise, entre autres, des sociétés du groupe Incendo et de la division TVA Films, inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléseries destinés au marché mondial.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2025 et 2024 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

11. Information sectorielle (suite)

	Périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2025	2024
Revenus		
Télédiffusion	101 893 \$	107 663 \$
Services cinématographiques et audiovisuels	12 500	16 250
Magazines	7 010	7 619
Production et distribution	1 902	1 876
Éléments intersectoriels	(3 637)	(4 247)
	119 668	129 161
(BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté ⁽¹⁾		
Télédiffusion	(19 713)	(21 259)
Services cinématographiques et audiovisuels	123	2 605
Magazines	(181)	(319)
Production et distribution	17	(370)
Éléments intersectoriels	(740)	42
	(20 494)	(19 301)
Amortissement	4 970	6 210
Frais financiers	326	1 238
Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres	1 872	(1 892)
Perte avant recouvrement d'impôts et part du bénéfice dans des sociétés associées	(27 662) \$	(24 857) \$

Les éléments intersectoriels mentionnés précédemment représentent les éliminations de transactions dans le cours normal des activités effectuées entre les secteurs d'activités de la Société.

⁽¹⁾ Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le BAIIA ajusté est défini comme la perte nette avant l'amortissement, les frais financiers, les frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres, le recouvrement d'impôts et la part du bénéfice dans des sociétés associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS.